

# A.P.M.E.P.

## VOTE 2001

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

## **VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !**

***Votre vote doit être posté avant  
le 7 mai 2001 \****

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin Vert n° 435 de mai-juin 2001.

\* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

### SOMMAIRE

- I - Modalités
- II - Rapport d'activité
- III - Rapport financier
- IV - Demande de reconnaissance d'utilité publique
- V - Renouvellement partiel du Comité National  
Déclaration de candidatures

# I - MODALITÉS

## Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges nationaux du Comité National (la moitié des sièges nationaux). Ainsi tous les adhérents sont donc appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité**
2. **le rapport financier**
3. **la demande de reconnaissance d'utilité publique**
4. **les nouveaux membres du Comité National**

## POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, de la demande de reconnaissance d'utilité publique ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail bien lourd du secrétariat).

**Date limite d'envoi : 7 mai 2001\***

\* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

# II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2001

**Présenté par le Bureau National**

Le rythme interne de notre association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est en janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'association. C'est l'occasion de replacer l'action actuelle dans son récent passé.

Rappelons que ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 2000, et non les perspectives d'actions de l'association.

Le Comité National a examiné le rapport comme le prévoient les articles 7 et 9 des statuts, lors de sa séance du 10 mars 2001 et a approuvé sa présentation au vote des adhérents.

### **Que fait l'A.P.M.E.P. ?**

La réponse est à faire sur deux plans.

Le premier, c'est dire : **l'association fait ce que font ses adhérents**. Il n'y a pas de "yaka" magique. Ce qui est travaillé, réfléchi, produit, échangé à l'A.P.M.E.P. est le fruit du travail des adhérents. Chacun a son degré d'investissement propre. Mais le bureau national tient à rappeler l'importance de l'implication des adhérents dans les débats en cours, dans les documents à publier et à diffuser, et pense que, sur ce plan là, des progrès sont toujours possibles et toujours nécessaires.

Le deuxième est de faire un constat sincère : **L'A.P.M.E.P. fait beaucoup de choses**. Elle rend en particulier de nombreux services, non seulement à ses adhérents mais aussi aux autres enseignants qu'elle invite à la rejoindre.

Une synthèse rapide de l'activité de l'A.P.M.E.P. peut être faite en quatre points :

#### **1) L'A.P.M.E.P. est au cœur d'un réseau de relations consistant.**

Elle a continué de développer son serveur Internet et utilise largement les nouvelles possibilités d'échanges et de discussion apportées par le réseau Internet. Elle a continué de mettre au point un réseau de correspondants dans les régionales pour des échanges par courrier en lien avec les commissions et groupes de travail (courrier sur papier également, car nous avons conscience que l'électronique n'est pas encore disponible pour tous). L'association a amélioré le matériel et la partie logicielle du secrétariat pour un meilleur service de tous. Le bureau national a eu à cœur d'entretenir des relations constructives avec les institutions et avec d'autres associations ou partenaires du système éducatif. Le plan international n'a pas été négligé. Elle participe à la vie de la fédération européenne des associations d'enseignants de mathématiques et à son développement, elle a participé à des actions sur plusieurs continents.

#### **2) L'A.P.M.E.P. est une coopérative pédagogique active.**

Publications, journées régionales, journées nationales de Nice, serveur, bulletins verts et à grande vitesse, réunions de groupes de travail : l'année 2000 a été riche en travail et productions. Donnons deux exemples. La base de données bibliographiques Publmath développée en partenariat avec l'inter-IREM progresse continuellement en nombres d'ouvrages et articles recensés. ClassMath, classeur informatisé de documents mathématiques, est diffusé depuis octobre 98 et est à présent disponible sur CD-ROM.

Dans le bulletin vert, l'accent a été mis sur des articles plus proches des préoccupations des adhérents. Engagement est pris et la commission du bulletin y veille, à ce que des articles intéressent chaque niveau d'enseignement. En particulier la rubrique "dans nos classes" fait l'objet de soins attentifs. Et des dos-

siers ont permis des réflexions de fond sur les contenus nouveaux ou présentés différemment dans les orientations actuelles : la Statistique, l'Informatique, l'Arithmétique, la Géométrie.

Les opérations E.V.A.P.M (enquête en début de Première S) enrichissent le regard du milieu éducatif, en particulier des enseignants, sur les compétences de ses élèves.

### **3) L'A.P.M.E.P. réfléchit à ce que sont les mathématiques, à ce qu'est la place des mathématiques dans la culture, et aux enjeux contemporains qui les concernent.**

Les thèmes des journées nationales d'octobre 2000, du séminaire de mai 2000 ont été choisis dans cette optique. Avec les autres associations en mathématiques, avec débats dans les réunions des comités nationaux, des textes ont été préparés et diffusés. La question des relations entre mathématiques et informatique, mathématiques et autres champs disciplinaires est à l'étude. L'introduction des T.P.E. en lycée stimule les échanges avec les autres associations disciplinaires.

### **4) L'A.P.M.E.P. participe activement aux débats de politique éducative.**

L'association veut faire évoluer les épreuves du bac, sans précipitation mais avec fermeté. Aussi, elle propose des textes de nouveaux sujets à la critique de ses adhérents, elle travaille à des expérimentations claires, et participe à plusieurs commissions ministérielles pour que les professeurs de terrain aient voix au chapitre sur cette question. Elle se bat pour que ces travaux se poursuivent et soient pris en compte dans les évolutions futures. Elle insiste pour que les compétences attendues des élèves soient mises en évidence dans les textes des programmes.

L'A.P.M.E.P. a tout fait pour intervenir efficacement dans l'élaboration des nouveaux programmes de lycée en faisant entendre les inquiétudes et les questionnements des professeurs de lycée. Elle a fait signer une pétition et elle l'a présentée au cabinet du ministre.

Elle est intervenue plusieurs fois au plus haut niveau au sujet de l'évolution de l'enseignement en collège. Elle a fait connaître sa position sur l'enseignement technique.

L'A.P.M.E.P. a sans cesse, au cours de diverses rencontres, rappelé la nécessité de lier les questions : question des programmes, question du temps scolaire (avec la prise en compte du temps indispensable à un apprentissage actif), question de l'évaluation (incluant la définition des évolutions indispensables des épreuves d'examen, bac en particulier) ; question de la définition appropriée des équipements (en moyens de calcul et de simulation par exemple) et de l'environnement culturel (centres de documentation, expositions par exemple), et question de la formation des enseignants. Sur ce dernier point,

l'association a fait remonter les difficultés éprouvées sur le terrain, s'est exprimée clairement sur la nécessité de la formation continue des enseignants et a toujours rappelé l'importance de la vie des I.R.E.M. et de la recherche sur l'enseignement des mathématiques dans son impact sur l'enseignement.

L'A.P.M.E.P. a toujours eu le souci de faire vivre les "Mathématiques pour tous", en s'intéressant à tous les élèves, à tous les niveaux d'enseignement, à toutes les classes : les mathématiques, riches de leurs liens multiples avec les autres champs disciplinaires, font partie de la culture et ses adhérents militent pour que leur enseignement contribue au développement des qualités de chaque personne, en lui donnant le désir et le goût d'apprendre et les moyens de s'intégrer à la vie sociale.

**Concrètement, voici maintenant un descriptif de l'année 2000.**

## **PLAN DU RAPPORT**

### **I - LE TRAVAIL INTERNE**

#### A - LES LIEUX DE TRAVAIL DANS L'ASSOCIATION

1. Le Comité et le Bureau
2. Les Commissions et les groupes de travail
3. Les Régionales

#### B - NOS PUBLICATIONS

1. Les bulletins
2. Les brochures
3. Le serveur de l'A.P.M.E.P.
4. La banque de données PUBLIMATH

#### C - LA RÉFLEXION ET FORMATION

1. Les Journées Nationales
2. Le Séminaire
3. Les colloques internationaux
4. La formation continue expérimentale dans l'Académie de Toulouse

#### D - LE CHANTIER EVAPM

#### E - LES STATUTS DE L'ASSOCIATION

#### F - LA CONSULTATION INTERNE

## II. LES ACTIONS EXTÉRIEURES

1. Les relations avec l'institution
2. Les relations avec les autres associations
3. La Fédération Européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques
4. Les relations avec les fédérations de parents d'élèves
5. Les relations avec les syndicats d'enseignants
6. Les relations avec la presse
7. La participation de l'A.P.M.E.P. à la consultation nationale sur les programmes de première
8. L'enquête sur la situation dans les L.P.

La liste des sigles utilisés se trouve à la fin du rapport d'activité.

## I - TRAVAIL INTERNE

### A - LES LIEUX DE TRAVAIL DANS L'ASSOCIATION

#### 1. Le Comité et le Bureau :

L'A.P.M.E.P. est administrée par le Comité National qui comprend 56 membres, élus pour quatre ans, par correspondance, et renouvelé par quart tous les ans. Les Régionales y sont représentées de fait par 28 membres élus. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles. En 2000, le Comité National a été réuni trois fois : les 11 et 12 mars, les 17 et 18 juin, les 17 et 18 novembre.

Chaque année, en juin, le Comité National élit en son sein le Président et une équipe, présentée par lui, choisie parmi les membres du Comité. Cette équipe constitue le Bureau National. Celui-ci s'adjoit éventuellement des chargés de mission. Il est l'exécutif de l'association, il la représente dans toutes les démarches à faire et prend toute décision qu'il juge propre à son bon fonctionnement. Il soumet ses projets et rend compte des actions entreprises au Comité. En 2000, le Bureau National s'est réuni les 29 et 30 janvier, le 11 et 12 mars, le 13 mai, les 17 et 18 juin, les 9 et 10 septembre, les 7 et 8 octobre, le 30 octobre, les 18 et 19 novembre, le 17 décembre.

#### 2. Les Commissions et les groupes de travail :

*Les Commissions Nationales* sont ouvertes à tous les adhérents et particulièrement aux représentants des commissions régionales (quand celles-ci existent). Organisées par niveaux ou par thèmes, elles sont un lieu d'information et d'échange entre les adhérents intéressés, un lieu de réflexion sur les différents aspects de notre engagement en tant qu'association. Elles

proposent au Bureau National et au Comité les résultats de cette réflexion et contribuent à définir les grandes orientations de l'association. Elles disposent d'un responsable qui peut être distinct du secrétaire national correspondant.

Les *Groupes de travail*, dont la création et la composition sont arrêtées par le Bureau, sur proposition des collègues intéressés, ont un objectif précis et une durée limitée dans le temps. La plupart des groupes élaborent des brochures ou proposent des articles pour le bulletin de l'association. En particulier, cela permet d'alimenter la rubrique du bulletin vert "Dans nos classes", en respectant le mieux possible le principe d'au moins un article par niveau d'enseignement dans chaque numéro.

Le *groupe Budget*, créé en 1995, s'est réuni 7 fois en 2000 : le 28 janvier, le 10 mars, le 26 mai, le 8 septembre, le 6 octobre, le 24 novembre et le 16 décembre. Il est chargé de prévoir les implications financières des actions, en cours ou envisagées, mais aussi de proposer un budget au Bureau et au Comité. Il est placé sous la responsabilité du Président de l'A.P.M.E.P..

Les Responsables des commissions et des groupes de travail ont participé avec le bureau national et les présidents des régionales à une journée de travail le 8 octobre 2000. (Voir ci-dessous).

### 3. Les Régionales :

Les 26 Régionales constituent la structure de base, au niveau local, essentielle à la vie de l'association. Elles ont un rôle indispensable de relais entre les adhérents et les instances nationales.

***Depuis juin 97, un effort tout particulier est fait pour améliorer la communication entre le National et les Régionales, notamment par l'instauration d'un réseau de correspondants.***

Le 8 octobre 2000, a été organisée une journée de travail avec les responsables de commissions et de groupes de travail, et le bureau national. Les points débattus ont été les suivants :

- Un aperçu général de l'action de l'association concernant les grands dossiers en cours (les collèges, les lycées - et en particulier les nouveaux programmes et les TPE -, la formation des maîtres )
- Le renouvellement des adhésions à l'A.P.M.E.P. et les campagnes de présentation de l'A.P.M.E.P. auprès des jeunes collègues ;
- Les candidatures au Comité National
- La rubrique " Régionales " dans le BGV , et la participation des commissions aux publications de l'association, y compris Publmath ;
- Les finances des Régionales ;
- La présentation de la version 5 du " Vademecum du président " des régionales.

## **B - NOS PUBLICATIONS**

### **1. Les bulletins :**

• Le traditionnel Bulletin Vert est le support écrit de référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue. Ce bulletin est maintenant édité à Gap sous la responsabilité de Roger Cuppens pour sa mise en forme. La commission du Bulletin est placée sous la responsabilité de Christiane Zehren, assistée d'Henri Bareil.

Depuis 1996, le Bulletin Vert est passé à 6 numéros par an avec un numéro spécial consacré aux Journées Nationales. Ainsi cette année, le numéro 428 a été entièrement consacré au compte rendu des Journées 99 de Gérardmer.

Une évolution du contenu amorcée les années précédentes s'est poursuivie en 2000, avec le développement de la rubrique "Dans nos classes" et l'introduction de dossiers, "statistiques et probabilités" par exemple. L'année 2000 a été saluée par un changement de format, signe d'un bulletin rénové.

• Le B.G.V. (Bulletin à Grande Vitesse) assure la diffusion d'informations d'actualité, qui nécessitent rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'A.P.M.E.P., c'est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents.

Depuis 1997, le numéro de mai est un numéro spécial de présentation des Journées Nationales. Ainsi le B.G.V. n° 92 de mai 2000 a été consacré à la présentation des Journées de Nice.

Le B.G.V. est édité à Troyes sous la responsabilité de sa rédactrice en chef : Nicole Toussaint. Elle est aidée dans son travail par Jean Fromentin.

### **2. Les brochures :**

Sous la responsabilité d'Henri Bareil, au cours de l'année 2000, l'A.P.M.E.P. a réalisé les brochures suivantes :

- "Arithmétique : des résultats classiques par des moyens élémentaires" (de Mathieu Savin)
- "Les statistiques dans le programme de seconde à la rentrée 2000" (de Pascale Pombourcq)
- "Sujets BEP 2000 Mathématiques et Sciences"
- "Fichier Evariste Tome 2 : problèmes de tournois et rallye mathématiques"
- "Corrigés des épreuves de mathématiques de six concours 1998 et 1999 : CAPLP2 internes et externes, CAPES externes"
- "Corrigés des épreuves de mathématiques des concours 2000 : CA/PLP2 interne et externe, CAPES externe"

Ces diverses brochures ont été présentées dans les Bulletins Verts, du n° 427 au n° 432.

En outre, l'A.P.M.E.P. a appuyé fermement le projet de création sous l'égide de plusieurs associations de mathématiciens et enseignants de mathématiques, d'une collection d'ouvrages de vulgarisation en mathématique qui seraient écrits par des chercheurs à destination des enseignants et futurs enseignants du secondaire.

### 3. Le serveur Internet de l'A.P.M.E.P. :

#### Sur Internet :

Le serveur WEB de l'A.P.M.E.P. est hébergé contractuellement par l'Université de Lyon. Il a été beaucoup développé au cours de l'an 2000. Il est devenu un élément incontournable et précieux dans le réseau de relations de l'A.P.M.E.P.. Outre une équipe technique, dont le responsable est Régis Goiffon, un comité de rédaction y travaille efficacement. La rédactrice en chef est Michèle Pécal. C'est le bureau national qui assure le suivi de la partie politique de l'association dans les textes du serveur. L'adresse du site est :

**<http://www.univ-lyon1.fr/>**

ou plus simplement, depuis que l'A.P.M.E.P. dispose d'un "domaine" internet :

**<http://www.asso.fr/>**

Il contient une présentation de l'association et de ses publications : Bulletin "Vert", BGV, brochures, bases de données. Il donne accès à la base de données bibliographiques Publimath réalisée en coopération avec l'ADIREM. Les informations concernant la structure et la vie de l'association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques y sont régulièrement diffusées. Il contient aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues y sont présentés. Ainsi la création de l'option mathématique en Première L a été annoncée avec son programme et plusieurs lecteurs nous ont signalé qu'ils ne trouvaient ces informations nulle part ailleurs.

### 4. La banque de données PUBLIMATH :

La banque de données bibliographiques Publimath, est développée sous la responsabilité de Michèle Fabrégas-Bechler, avec le soutien de Pierre Ettinger, conjointement par l'A.P.M.E.P. et l'A.D.I.R.E.M. .

La base est remise à jour presque quotidiennement en période scolaire et contient 2900 fiches.

#### Elle a actuellement 2 adresses :

1) celle de Marseille : **<http://publimath.irem.univ-mrs.fr/>**

2) l'adresse du miroir à Lyon : **<http://publimath.univ-lyon1.fr/>**

On peut aussi y accéder à partir du serveur de l'A.P.M.E.P., de sites académiques, du site des I.R.E.M., ainsi qu'à partir du site Educnet du Ministère.

Le nombre de connexions depuis la création du site est toujours en progression :  
total mondial : 119 164 en 1998, 304 263 en 1999 et 1 122 579 en 2000  
total français : 80 272 en 1998, 132 911 en 1999 et 615 449 en 2000

Deux CD-ROM ont été édités : l'un en janvier et l'autre pour les Journées Nationales de l'A.P.M.E.P. Ils sont en vente à l'A.P.M.E.P. et ont été présentés aux congrès EM2000 et ICME9. Le prochain CD sortira en mai ou juin 2001. Lors des journées nationales à Nice, le groupe de travail a animé 2 ateliers. Il existe un "Conseil d'Experts des mots clés de Publmath". Les membres de ce conseil sont : Rémi Langevin, Michel Henry, Jean-Pierre Richeton et Luc Trouche.

## C - LA RÉFLEXION ET LA FORMATION

### 1. Les Journées Nationales :

Organisées par la Régionale de Nice, elles ont eu lieu du samedi 28 au lundi 30 octobre 2000 (pendant les vacances scolaires) à Nice. Elles ont rassemblé un peu plus de 700 professeurs de mathématiques autour du thème " Mathématiques en Méditerranée ".

La séance inaugurale a rassemblé à la tribune M. Frédéric Poupaud, vice-président de l'université de Nice-Sophia Antipolis, M. Maurice Quenet, Recteur de l'académie de Nice, Mme Claudine Ruget, Doyenne de l'Inspection Générale de Mathématiques, Mme Floryn-Closier, adjointe chargée de l'éducation à la mairie de Nice, M. Marc Legrand, président de l'ADIREM, Mme Michèle Pecal, présidente de la régionale de Nice et M. Rémi Belloeil, président national de l'A.P.M.E.P.. Des représentants de nombreuses associations (en particulier associations européennes de professeurs de mathématiques), syndicats, fédérations de parents, étaient également présents.

Le schéma général de ces Journées a été le suivant :

- Huit conférences par M. Ahmed Djebbar, Chercheur en Histoire des Mathématiques à l'Université de Paris Sud, secrétaire de la commission africaine d'Histoire des Mathématiques : " **Les mathématiques arabes : naissance, développement et circulation autour de la Méditerranée (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)** " ; M. Thierry Vieville, chercheur à l'INRA en Informatique et Automatique à Sophia Antipolis : " **La Vision Naturelle et Artificielle** " ; M. Bernard Parzys, Professeur des Universités à l'UFR d'Orléans-Tours : " **Le mouvement dans la géométrie grecque** " ; Mme Laurence Broze, Docteur en sciences mathématiques, Professeur des Universités à Lille, spécialisée en statistique et économétrie : " **Comment les mathématiques peuvent aider à comprendre les relations commerciales en Mésopotamie au 3<sup>e</sup> millénaire ?** " ; M. René Lozi, Professeur des Universités à l'UFR de Nice : " **Pratique de l'arithmétique dans un document cadastral de la fin du XV<sup>e</sup> siècle de la région d'Ajaccio** " ; Mme Denise Chenais, professeur des Universités à Nice-Sophia Antipolis et M. Frédéric Muttin, enseignant chercheur à l'Ecole d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels à La

Rochelle : " **Mathématiques et voiles de bateaux** " ; M. A. Viani, chargé de cours à la faculté de Lettres de Nice : " **Les mathématiques au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles dans le monde méditerranéen et en particulier dans le Comté de Nice et le midi de la France** " M. Jean-Max Tixier, poète et écrivain, grand Prix Littéraire de Provence 1994 : " **Poésie et mathématique** " .

- Une centaine d'ateliers couvrant tous les niveaux d'enseignement, et dont les thèmes portaient sur les contenus de l'enseignement des mathématiques en France et hors de France, la didactique des mathématiques, la culture mathématique et scientifique, les manipulations et jeux en mathématiques, la pédagogie, l'utilisation des nouvelles technologies dans l'informatique et la communication, la simulation, etc.
- Plusieurs expositions ("Math 2000" en collaboration avec le C.N.R.S., " Le nombre d'or" réalisée et présentée par Robert Vincent et "Les Fractales" par l'association Ecoutez Voir).
- Des stands d'exposition de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, et des associations amies de l'A.P.M.E.P..
- Parallèlement aux travaux des enseignants de mathématiques, des activités diverses étaient organisées pour leurs conjoints et leurs enfants ; par ailleurs, des spectacles ont été présentés tous les soirs.

Les prochaines Journées Nationales de l'A.P.M.E.P., organisées par la Régionale de LILLE, auront lieu les 29, 30 et 31 octobre 2001 à Lille, avec pour thème : " **Mathématiques au carrefour de l'Europe** " .

Le groupe de travail Journées Nationales réunissant des membres du bureau national et des représentants des équipes de préparation des Journées passées et à venir s'est réuni le 18 novembre 2000 sous la présidence de Pierre-Alain Muller.

## 2. Le Séminaire :

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'A.P.M.E.P., cette année il en réunissait 58. Il a eu lieu les 13 et 14 mai 2000 au VVF à Dourdan (Seine-et-Marne), avec pour thème : " Enseignement différencié et/ou personnalisé " .

Il a comporté :

- deux conférences :
  - de P. Vermersch sur l'entretien d'explicitation,
  - de Mme Ravera (DESCO) sur l'individualisation de l'enseignement,
- cinq ateliers :
  - de Pol Le Gall sur la pédagogie différenciée en formation initiale de professeurs du second cycle,
  - de François Dusson sur les TIPE,
  - de Catherine Sackur et Jean Philippe Drouhard sur les travaux du groupe CESAME,

- de Serge Petit sur l'enseignement par cycle dans l'élémentaire,
- de Pascale Pombourcq sur la pratique de la narration de recherche.

Ces deux journées ont comporté en outre un débat sur le collègue (Aide individualisée aux élèves), sur le lycée (Travaux Pratiques Encadrés).

### 3. Les colloques internationaux :

#### - EM2000 à Grenoble

Organisé du 15 au 17 juillet 2000 par la CFEM (sous-commission française de la commission internationale sur l'Enseignement des Mathématiques) ce rassemblement était un congrès satellite du congrès ICME9 de Tokyo, à l'adresse des pays francophones, très nombreux à y être représentés.

Il a été en particulier l'occasion de replacer les évolutions actuelles à la fois dans le temps et dans l'espace, par une mise en perspective historique de l'enseignement des mathématiques et par des exposés très instructifs sur la situation en Belgique, au Québec et surtout dans les pays du Maghreb et de l'Afrique francophone.

Outre la participation active d'un bon groupe d'adhérents, il a servi de point d'appui pour des collaborations qui se sont poursuivies ultérieurement par la présence réciproque à des actions ultérieures en France (Journées Nationales de Nice) ou en Afrique. L'association y était officiellement représentée par Jean-Pierre Richeton, Rémi Belleil, Jean-Paul Bardoulat et Catherine Dufossé.

#### - ICME 9 à Tokyo

Le neuvième congrès international sur l'enseignement des mathématiques s'est tenu du 31/7/2000 au 6/8/2000 à Tokyo. L'A.P.M.E.P. y était représentée par Rémi Belleil et Catherine Dufossé. Cela a été l'occasion de faire connaître notre association, ses actions et ses productions, et de découvrir la grande diversité de la situation de l'enseignement des mathématiques dans le monde.

### 4. Formation continue expérimentale dans l'académie de Toulouse :

Rappelons que cette formation s'articule autour de deux axes : des stages d'études approfondies d'une durée de 15 jours, et des journées de débats.

Pendant l'année scolaire 1999-2000, une quarantaine de professeurs de mathématiques ont suivi les stages d'études approfondies. Ils ont été répartis en trois groupes : "la gestion de l'hétérogénéité", "des parcours pédagogiques diversifiés aux TPE" et "l'utilisation et l'incidence des TICE". Malgré la demande insistante de l'APMEP, les stagiaires n'ont pas obtenu les 2 heures hebdomadaires de décharge qui leur auraient permis de s'investir davantage dans leur formation, mais ils ont bénéficié, en HSE, de l'équivalent de 2 HSA. Une formation en didactique a été assurée par Yves Chevillard, Michèle Artigue et Claire Margolinas. La fréquence des réunions (15 dans l'année) et le manque de disponibilité n'ont pas réellement permis aux stagiaires de mettre en œuvre dans leurs classes cet apport théorique. A leur demande le comité de pilotage leur a donné la possibilité de se retrouver à 2 ou 3 reprises

pendant l'année scolaire 2000-2001 et a décidé de répartir sur 2 ans les stages d'études approfondies à partir de la rentrée 2001, 12 jours la première année et 3 jours la seconde. Pour des raisons strictement administratives, le recrutement des stagiaires pour 2000-2001 a eu lieu trop tard (fin juin, début juillet ...). Le nombre d'inscrits (30 environ) est, pour cette raison, inférieur au nombre de places disponibles, les collègues intéressés ayant été informés trop tard. L'APMEP dénonce et regrette cette situation et espère qu'elle ne se renouvellera pas en 2001.

Faute de pouvoir libérer les professeurs intéressés une journée entière, deux journées de débats ont eu lieu ...des mercredis après midi ! La première le 22 mars avec la participation de Daniel Perrin, rédacteur du rapport d'étape sur la géométrie de la Commission de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques, la seconde le 17 mai, sur les TPE, avec la participation de Rémy Coste (membre du groupe de la DESCO chargé de proposer les thèmes), d'expérimentateur (Marie Mégard et une équipe de Cahors) et des représentants locaux de l'UDP et de l'APBG. Trois journées de débat sont prévues pour l'année 2000-2001.

## **D - LE CHANTIER EVAPM**

- L'équipe EVAPM Terminale a produit un premier document de résultats dont l'analyse se poursuit actuellement.
- Une évaluation a été lancée et menée en Première S dans un temps extrêmement bref au mois d'octobre. Les résultats et une analyse ont été communiqués dès les Journées Nationales de Nice.
- **EVAPMIB** : développement d'une base de données informatisées constituant la mémoire des études EVAPM regroupées avec d'autres études, nationales et internationales (Possibilité de commander un Cédérom à l'APMEP et possibilité de consultation sur Internet).

## **E - LES STATUTS DE L'ASSOCIATION**

Une modification des statuts (proposée par le Bureau puis par le Comité) a été adoptée en mai 2000 par 89,1 % des 1 347 votants. Elle avait essentiellement pour but d'améliorer le fonctionnement de l'association, en faisant en sorte que la moitié des élus au Comité National le soient en tant que **représentants** " es qualité " des Régionales : le but étant de favoriser ainsi une vie plus active au niveau de ces Régionales, lieux privilégiés des échanges et des débats qui doivent orienter l'action de l'A.P.M.E.P. Les Régionales d'Antille-Guyane et de La Réunion ont désormais elles aussi chacune leur représentant au Comité National (ce qui n'était pas le cas auparavant).

## **F - LA CONSULTATION INTERNE**

L'A.P.M.E.P. a sollicité à plusieurs reprises principalement par l'intermédiaire du B.G.V. ses adhérents à intervenir dans les débats d'actualité et à fournir des textes pour nourrir à la fois les publications, les prises de position de l'association et les documents des différentes commissions et groupes de travail.

## II - LES ACTIONS EXTÉRIEURES

### 1. Les relations avec l'institution :

Avec le Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale :

L'A.P.M.E.P. s'est efforcée toute l'année de faire connaître au Ministre et à ses conseillers les positions des professeurs de mathématiques sur les réformes en cours, leurs inquiétudes et leurs questions, au travers de rencontres, courriers, ou entretiens téléphoniques.

Le 18 janvier, un courrier a été envoyé à Monsieur Dacunha-Castelle, conseiller du Ministre pour résumer la réunion du 11 décembre 1999 et manifester notre mécontentement de ne pas voir nos revendications prises en compte.

De janvier à mars, l'A.P.M.E.P. a vainement tenté de rencontrer Mme Ségolène Royal ministre déléguée sur l'enseignement au collège.

Le 18 mars 2000, du fait du manque de réponse à ses demandes et stimulée par les actions de différentes instances officielles (Académie des Sciences, Commission de réflexion sur l'Enseignement des mathématiques, Société Mathématiques de France, Assemblée des directeurs d'IREM ) l'A.P.M.E.P. a écrit au Premier ministre pour obtenir une entrevue. Celui-ci a transmis le courrier à son nouveau ministre de l'Éducation Nationale, Jack Lang.

Le 3 avril, un courrier a été envoyé au nouveau ministre de l'Éducation Nationale Jack Lang accompagné d'un memorandum des positions de l'A.P.M.E.P.

Le 27 mai, l'A.P.M.E.P. a demandé à nouveau une audience au ministre de l'Éducation Nationale.

Le 14 juin, l'A.P.M.E.P. a écrit à M. Forestier, Directeur du Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale pour demander à nouveau une entrevue.

Le 17 juin, des représentants ont été reçus par M. Forestier qui leur a fait part de la nécessité d'une réflexion de fond sur l'enseignement des sciences au lycée d'une part, sur le collège d'autre part, de la création d'une option mathématique dans la filière littéraire et de son intention de ne pas généraliser les travaux croisés. Les représentants de l'A.P.M.E.P. ont présenté les revendications de l'association sur l'option Sciences en seconde, l'aide individualisée, l'horaire de mathématique en classe de première S et en collège. Les 10 000 signatures de la pétition ont été déposées à cette occasion. Tout en reconnaissant l'intérêt de ces positions, le directeur du cabinet ne s'est pas engagé à les appliquer.

Le Ministre de l'Éducation Nationale et le Ministre de l'Enseignement Professionnel ont été invités aux Journées Nationales. M. Jack Lang a délégué le Recteur de l'académie de Nice.

Un courrier a été transmis à M. Joutard chargé de mission sur le collège pour lui faire part de l'analyse de l'association.

Avec la D.E.S.C.O. (Direction de l'Enseignement Scolaire) :

Le 11 février, l'A.P.M.E.P. a écrit à Monsieur Bancel directeur de la DESCO sur les moyens attribués aux TPE, l'évaluation des TPE, les programmes de mathématiques des classes de première pour l'année 2000-2001 et la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Le 28 mai, un courrier a demandé à M. de Gaudemar, directeur de la DESCO la liste des thèmes de TPE pour l'an 2000-2001 et comment serait évalué l'enseignement des mathématiques dans la section L.

Ces différentes questions ont obtenu des réponses officielles tardives et souvent peu satisfaisantes.

L'APMEP a participé à divers groupes de réflexion mis en place par le Ministère :

- Une commission baccalauréat, présidée par Paul Attali, Inspecteur général de mathématiques. Régis Gras et Jean-Pierre Richeton y représentent l'A.P.M.E.P. es qualité. Le ministère ayant abandonné la perspective d'une calculatrice "labellisée" ainsi que l'expérimentation calculatrice, la commission a centré son travail sur l'élaboration d'épreuves "démarrées de la tradition" aussi bien en ce qui concerne la forme que l'esprit.

En 1998/1999, une expérimentation en classe de Première s'est déroulée dans plusieurs lycées de toutes les Académies, en adoptant **la maquette** suivante : un exercice de connaissance de base, un exercice portant sur les techniques et la maîtrise des connaissances, un exercice avec prise d'initiative en L et en S, et un exercice de compréhension de données en ES.

En 1999/2000, cette commission a lancé une **expérimentation d'évaluation**, réduite à 4 académies pilotes (Bordeaux, Rennes, Grenoble et Versailles) pour déterminer des critères susceptibles d'être retenus pour évaluer des problèmes "avec prise d'initiative" en vue de l'élaboration de "grilles" d'évaluation.

En juillet 2000, cette commission a fourni un rapport où elle préconise d'introduire un exercice avec prise d'initiative à côté d'un problème et d'un exercice, ou seulement d'exercices, permettant de contrôler les connaissances et leur maîtrise. Et elle insiste sur la nécessité de prévenir les enseignants de cette évolution. Elle a également rédigé un texte qui permettrait de modifier la définition de l'épreuve du baccalauréat. Ce travail a donné lieu à différentes publications au sein de l'association.

Ce rapport a été globalement approuvé par le Comité de l'A.P.M.E.P.. Le Bureau de l'A.P.M.E.P. est intervenu auprès de l'Inspection Générale et de la direction de la DESCO pour que ses conclusions soient prises en compte. Pour l'instant, celle-ci se retranche derrière sa position de ne rien modifier sur le baccalauréat avant la session 2003.

Un courrier a été envoyé à M. de Gaudemar, directeur de la DESCO, le 23 septembre pour lui demander de prendre en compte les travaux de la commission baccalauréat (Attali) et préciser le devenir des différentes commissions en cours (ce courrier reprenait le compte-rendu paru page 8 du BGV N° 94 ).

- Une commission baccalauréat, présidée par Marc Fort, Inspecteur Général de mathématiques : cette commission est la "sous-commission" math chargée par la DESCO de réfléchir à l'organisation de nouvelles épreuves du baccalauréat. L'A.P.M.E.P. y est représentée par Philippe Bardy. La commission ne dispose que d'une liberté d'action réduite du fait qu'existent des commissions amont et aval qui fonctionnent de façon indépendante entre elles. La présence de notre représentant dans cette commission permet d'assurer cependant une certaine harmonie avec la commission P. Attali. Elle s'est réunie deux fois en l'an 2000. Le nouveau ministre a stoppé le travail de réflexion entamé sur des modalités d'examen notamment dans la série L (une dose de contrôle continu a même été envisagée, sans suite pour l'instant). Le manque de précision des programmes sur les compétences attendues crée pourtant une situation inquiétante sur laquelle l'A.P.M.E.P. a attiré l'attention de la DESCO, du GEPS et de l'Inspection Générale.

- **La Commission de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques (CREM)**, présidée par Jean-Pierre Kahane. Cette commission a été créée suite à une demande conjointe de l'A.P.M.E.P., la SMAI, la SMF et l'UPS adressée par lettre au Ministre le 9 janvier 1999. Plusieurs dossiers ont été rapidement ouverts : la géométrie, le calcul, la statistique et l'informatique (en tentant de faire face à l'ultimatum : " ou bien les mathématiques s'ouvriront à l'informatique, ou bien elles disparaîtront "...).

L'année 2000 a vu la publication des rapports sur la géométrie et sur l'informatique.

Au cours de l'année 2000, l'A.P.M.E.P. est à nouveau intervenue pour demander que cette commission dispose de moyens convenables pour fonctionner. Après le changement de ministre, nous avons craint même pour la poursuite de ses travaux. Le 19 novembre, un courrier a été envoyé à M. J.P. Finance, Conseiller de Jack Lang pour demander la poursuite des travaux de la CREM. La veille de sa dernière réunion de travail fixée le 10 décembre, M. Kahane a finalement reçu une lettre de mission fixant les perspectives et les objectifs de la commission jusqu'en décembre 2002 et a ainsi pu annoncer la poursuite de ses travaux.

L'A.P.M.E.P. y a été représentée par François Dusson et Jean-Pierre Richeton, qui ont eu à cœur d'y faire entendre la voix des professeurs de terrain. Catherine Dufossé y représentera l'A.P.M.E.P. à partir de l'année 2001.

#### Avec l'Inspection Générale de Mathématiques :

L'A.P.M.E.P. a régulièrement tenu informée l'Inspection Générale de ses réflexions et prises de position.

Le 21 janvier, des représentants de l'A.P.M.E.P. ont rencontré Catherine Moisan, I.G. chargée de la mise en place de la Charte du XXI<sup>e</sup> siècle des L.P. Cette rencontre a donné lieu à une réflexion à l'intérieur de la commission L.P. puis à un courrier de l'association.

L'A.P.M.E.P. a transmis son analyse des sujets du baccalauréat à Mme la Doyenne de l'Inspection Générale de Mathématique. Puis ultérieurement a

insisté pour que les conclusions du rapport de la commission baccalauréat (Attali) soient prises en compte.

L'Inspection Générale a été informée de la mise en œuvre puis des résultats d'une évaluation menée en début de première S.

Elle est intervenue à la tribune lors de la séance d'ouverture des Journées Nationales de Nice.

Avec le G.T.D. de Mathématiques (Groupe Technique Disciplinaire de Mathématiques) et le C.N.P. (Conseil National des Programmes) :

Nos relations avec le nouveau G.T.D., mis en place en février 99 sous la présidence de Claudine Robert sont restées délicates. L'aspect positif est la nette amélioration dans l'information sur les projets. Les réserves concernent l'évaluation du temps nécessaire pour traiter les programmes et le manque de précision sur ce qui est attendu des élèves.

Face à notre constat d'un horaire insuffisant par rapport aux ambitions des programmes, le G.T.D. a demandé à l'A.P.M.E.P. de proposer des suppressions. Le comité a refusé estimant que l'association n'a pas à en prendre la responsabilité politique. Le 16 mai, un fax a été envoyé aux membres du CSE pour attirer leur attention sur l'insuffisance des horaires en mathématiques. Le 19 juin, alors que les membres du CSE avaient accepté ces horaires, un nouveau fax leur a demandé de ne pas voter le programme de 1S tant qu'il ne disposerait pas d'un horaire suffisant. Malgré un avis mitigé, les programmes ont été entérinés par le ministre.

L'A.P.M.E.P. avait demandé des formations sur la statistique. Par ses représentants et par ses adhérents, elle a suivi avec intérêt les inter académiques animées par Mme Robert qui ont porté surtout sur ce sujet.

L'A.P.M.E.P. a fait connaître la création de l'option mathématique dans la filière littéraire alors qu'aucune information officielle n'a été diffusée avant le B.O. du 27 juillet. Elle a fait connaître les aménagements de programme qui lui ont été communiqués par le CNP ainsi que les programmes de mathématique dans la série L.

La présidente du G.T.D. a pu dialoguer avec les adhérents lors des Journées Nationales de Nice.

En conclusion, l'A.P.M.E.P. est désormais entendue par le G.T.D. de Mathématiques, sans être pour autant sûre d'être comprise ou approuvée.

Il faut noter que le G.T.D. s'appelle désormais le GEPS (Groupe d'Experts des Programmes du Secondaire)

- Le président du C.N.P. et ses membres mathématiciens ont été invités à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Nice. Le président de la Régionale de Paris est devenu membre du C.N.P., les relations en sont devenues plus aisées avec cette institution.

Avec l'I.N.R.P. (Institut National de Recherche Pédagogique) :

- Un contingent d'heures est attribué par l'I.N.R.P. pour la réalisation de travaux de recherche (EVAPM).

Avec le C.N.D.P. et les C.R.D.P. (Centre National ou Régional de Documentation Pédagogique) :

Le Directeur du C.N.D.P. a été invité aux Journées Nationales de Nice.

Avec l'A.D.I.R.E.M. (Assemblée des Directeurs d'I.R.E.M.) :

- L'A.P.M.E.P. participe aux travaux de l'A.D.I.R.E.M., œuvre pour le maintien des I.R.E.M. et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques. Le Président de l'A.P.M.E.P., mandaté par le Bureau et le Comité, est intervenu à plusieurs reprises pour apporter le soutien de l'A.P.M.E.P. afin que soient confortés les I.R.E.M. et leurs modes de fonctionnement.
- L'A.P.M.E.P. est représentée par deux de ses membres aux réunions de l'A.D.I.R.E.M. qui a elle-même deux membres la représentant aux Comités de l'A.P.M.E.P. en qualité d'invités permanents.
- L'A.D.I.R.E.M. et l'A.P.M.E.P. participent ensemble à la réalisation de la base PUBLIMATH (banque de données bibliographiques avec système informatique de recherche). Son adresse est :  
**<http://www.irem.univ-mrs.fr/publimath/>**
- Le président de l'A.D.I.R.E.M. a participé à la tribune à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Nice.

Au niveau régional :

Collaboration des Régionales A.P.M.E.P. :

- pour représenter le National invité à une manifestation dans leur Région,
- avec leur I.R.E.M. : pour le bulletin de la Régionale, organisation d'un rallye mathématique,...
- avec leur rectorat et les IUFM : inscription des Journées Nationales ou d'une journée régionale au P.A.F., actions de formation...
- avec les I.U.F.M., pour la présentation de l'association auprès des stagiaires en particulier,
- avec les *Inspecteurs Pédagogiques Régionaux* : intervention concernant les examens, participation aux réunions inter académiques...
- avec le Centre de Culture Scientifique de la région.

On ne peut que souligner l'importance de telles relations.

De nombreuses actions ont eu lieu cette année dans le cadre de l'année des mathématiques.

## **2. Les relations avec les autres associations :**

- L'A.P.M.E.P. a invité à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Nice les associations avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier :
  - sur le plan français : l'A.F.E.F., l'A.P.B.G., l'A.P.I.S.P., l'A.P.S.E.S., Femmes et Mathématiques, la S.M.A.I., la S.M.E., la S.M.F., l'U.D.P., l'U.P.S.
  - sur le plan international : l'A.T.S.M. (Association Tunisienne des Sciences Mathématiques), la S.B.P.M.e.f., la Roumanie...

- L'A.P.M.E.P. a été représentée au colloque "Sciences et technologies : pourquoi les filles ?", le 26 octobre 2000 au CNAM, Paris.

- Un groupe " Maths-Français " a été mis en place en collaboration avec l'AFEF. Il est actif et il a participé entre autres au congrès de la F.I.P.F..

- Collaboration avec la S.M.A.I., la S.M.F. et l'U.P.S. :

Le groupe de réflexion qui avait réuni des membres de l'A.P.M.E.P., de la S.M.A.I., de la S.M.F. et de l'U.P.S. sous le nom de G.R.I.A.M. (**G**roupe de **R**éflexion **I**nter-**A**ssociations en **M**athématiques) s'est mis en sommeil en février 1999 à la suite de la création de la commission Kahane. Les quatre associations continuent leur coopération dans le cadre de leur soutien actif au travail de cette commission.

La S.M.F., l'U.P.S et l'A.P.M.E.P. ont signé une motion commune sur la formation des maîtres, pour que la formation disciplinaire ne soit pas diminuée, que l'épreuve pré-professionnelle permette d'apprécier la réflexion du candidat par rapport à ses propres connaissances, que le stage ne soit pas un élément d'évaluation au concours et que la formation ne s'arrête pas à la deuxième année.

- L'A.P.M.E.P. est représentée statutairement à la C.F.E.M. (Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques). Cette commission a organisé la participation française au congrès I.C.M.E. 9 à Tokyo, ainsi que le congrès francophone régional E.M. 2000 du 15 au 17 juillet 2000 à Grenoble. La commission gère des aides financières venant du fond de solidarité I.C.M.I. et des aides pédagogiques fournies par l'A.P.M.E.P. au Burkina Faso et au Cameroun.

- L'A.P.M.E.P. a été invitée aux congrès de la S.B.P.M.e.f. en août 2000. Des membres de la S.B.P.M.e.f. ont été invités et ont participé au séminaire 2000 ainsi qu'aux Journées de Nice.

### **3. La Fédération Européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques :**

Depuis sa création, en mai 1999, la FEAPM est administrée par une commission d'installation dans le but de faciliter de nouvelles adhésions. En 2000, elle en comptait quatre : la S.B.P.M.e.f. (Belgique), la FESPM (Espagne), l'APM (Portugal) et l'APMEP (France). Bien qu'étant l'un des membres fondateur, la MAOL (Finlande) n'a pas confirmé son intention d'adhérer et n'a participé à aucune des deux réunions de la fédération. La NVVW (Pays-Bas) et la MA (Royaume Uni) ont par contre manifesté leur intérêt et devraient décider d'adhérer ou non en 2001.

Les difficultés de communication, l'éloignement, le petit nombre de personnes impliquées (moins de 12) leur renouvellement et leur manque de disponibilité n'ont guère permis d'entreprendre beaucoup d'actions, ni de les achever toutes.

- \* Une campagne d'adhésion a provoqué l'intérêt de 3 associations dont 2 ont participé aux réunions du conseil de la fédération.
- \* Un accord rend désormais possible les adhésions multiples à différentes associations de la fédération.
- \* Une affiche et un dépliant ont été réalisés, en particulier pour ICME 9 à Tokyo où l'APMEP s'est chargée de faire connaître la FEAPM.
- \* Un site internet ([www.apm.pt/feapm](http://www.apm.pt/feapm)) a été créé mais il n'est guère opérationnel (absence d'informations et de liens avec les sites des associations membres).
- \* Des échanges d'informations sur les programmes, les curriculums, les niveaux de compétences, les problèmes actuels de l'enseignement des mathématiques, l'année 2000 et les nouvelles technologies ont eu lieu pendant les réunions mais ils n'ont encore donné lieu ni à des articles dans les publications des associations membres, ni à la production d'une brochure, comme cela a été envisagé.
- \* Une demande de subvention auprès des autorités européennes a échoué. Même si ce bilan est modeste, l'APMEP soutient et encourage le bureau exécutif de la FEAPM, élu en février 2001.

#### **4. Les relations avec les fédérations de parents d'élèves :**

L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte les fédérations de parents d'élèves F.C.P.E et P.E.E.P. et a invité leurs Présidents à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Nice. La F.C.P.E. a délégué une représentante régionale. L'A.P.M.E.P. a informé les fédérations de ses positions sur le programme de première S avant le vote du CSE de juin 2000. Elle a vainement cherché à les rencontrer cette année.

#### **5. Les relations avec les syndicats d'enseignants :**

Les Présidents des principaux syndicats d'enseignants ont été invités à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Nice, et ils ont été effectivement représentés lors de ces journées.

Le bureau national a décidé de soutenir y compris financièrement le manifeste sur l'enseignement des mathématiques lancé à l'initiative du SNES et paru dans le Monde du 5 et 6 mars 2000. Bien que critiquée par certains membres du comité, cette action a été l'une des rares occasions d'attirer l'attention publique sur l'intérêt de maintenir une formation mathématique de qualité. Le bureau a rencontré des représentants du SNES le 14 mai. L'A.P.M.E.P. a été présente au colloque du SNES sur la formation scientifique. Les relations avec les autres syndicats ont eu lieu par des conversations téléphoniques et des courriers électroniques.

#### **6. Les relations avec la Presse :**

L'A.P.M.E.P. informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux

des positions qu'elle adopte et les a invités à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Nice. Elle a aussi préparé une conférence de presse le 2 mai ; malheureusement aucun journaliste ne s'est déplacé. Bien que l'an 2000 soit l'année des mathématiques, aucun article n'a paru sur les Journées Nationales de Nice. Les communiqués ne sont jamais publiés. Cette situation est dramatique car elle masque l'action de l'association aux yeux du public.

## **7. La participation de l'A.P.M.E.P. à la consultation nationale sur les programmes de première :**

Les adhérents ont été informés des programmes et de la consultation ce qui leur a permis davantage de participer, alors que les délais de réponse ont été très courts. Plusieurs régionales ont participé à la synthèse académique et ont fait remonter les résultats.

## **8. L'enquête sur la situation dans les L.P.**

L'A.P.M.E.P. a mené une enquête sur la situation dans les L.P. Un questionnaire a été adressé directement aux établissements concernés, son dépouillement aura lieu en 2001.

### **Liste des sigles utilisés**

|                |  |
|----------------|--|
| A.D.I.R.E.M.   | Assemblée des Directeurs d'I.R.E.M.                                  |
| A.F.E.F.       | Association Française des Enseignants de Français                    |
| A.P.B.G.       | Association des Professeurs de Biologie et Géologie                  |
| A.P.S.E.S.     | Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales      |
| A.R.D.M.       | Association de Recherche en Didactique des Mathématiques             |
| DESCO          | Direction de l'Enseignement SCOLAire                                 |
| C.N.P.         | Conseil National des Programmes                                      |
| C.N.R.S.       | Centre National de Recherches Scientifiques                          |
| C.F.E.M.       | Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques           |
| C.R.E.M.       | Commission de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques         |
| C.S.E.         | Conseil Supérieur de l'Éducation                                     |
| E.V.A.P.M.     | ÉVALuations pour l'A.P.M.E.P.  |
| E.V.A.P.M.I.B. | Banque Informatisée des ÉVALuations pour l'A.P.M.E.P.                |
| F.C.P.E.       | Fédération des Conseils de Parents d'Élèves de l'enseignement public |
| G.E.P.S.       | Groupe d'Experts des Programmes du Secondaire                        |
| G.R.I.A.M.     | Groupe de Réflexion Inter-Associations en Mathématiques              |
| I.C.M.E.       | International Congress on Mathematical Education                     |
| I.G.           | Inspection Générale  |
| I.P.R.         | Inspection Pédagogique Régionale                                     |

## Liste des sigles utilisés (suite)

|              |  |
|--------------|--|
| I.R.E.M.     | Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques                 |
| I.U.F.M.     | Institut Universitaire de Formation des Maîtres                            |
| M.A.F.P.E.N. | Mission Académique de la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale |
| P.A.F.       | Plan Académique de Formation   |
| P.E.E.P.     | Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public                   |
| S.M.A.I.     | Société de Mathématiques Appliquées et Industrielle                        |
| S.M.E.       | Société de Mathématiques Européenne  |
| S.M.F.       | Société Mathématique de France   |
| S.N.E.S.     | Syndicat National des Enseignements du Second Degré                        |
| S.B.P.M.e.f. | Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française      |
| T.I.P.E.     | Travaux Individuels Pédagogiques Encadrés                                  |
| U.D.P.       | Union Des Physiciens   |
| U.P.S.       | Union des Professeurs de Spéciales   |

## III - RAPPORT FINANCIER 2000

| RECETTES                            | 1998                | 1999                | 2000                |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| I. Cotisations et abonnements       | 2 091 415,05        | 2 215 990,17        | 2 160 903,89        |
| II. Publicité                       | 56 700,00           | 53 834,16           | 64 320,00           |
| III. Ventes de brochures            | 189 110,82          | 206 060,14          | 319 938,09          |
| IV. Produits financiers             |                     |                     |                     |
| - Intérêts du livret A (C.N.E.)     | 16 653,89           | 14 307,90           | 14 350,74           |
| - Produits nets (cessions de SICAV) | 518 015,60          | 56 730,70           | 159 359,83          |
| V. Prestations de service           |                     |                     |                     |
| - Abonnements au serveur            | 1 600,34            | —                   | —                   |
| - Frais d'envoi                     | 30 263,78           | 30 825,35           | 23 783,42           |
| - Remboursement abonnements belges  | 3 036,00            | 2 317,90            | 760,00              |
| VI. Souscription à "EVAPM"          | —                   | 109 057,72          | —                   |
| VII. Produits exceptionnels         |                     |                     |                     |
| - Ristournes non versées            | 6 040,00            | 4 780,00            | 8 160,00            |
| - Autres produits exceptionnels     | 57 569,09           | 306 534,62          | 191 993,68          |
|                                     | <b>2 970 404,57</b> | <b>3 000 438,66</b> | <b>2 943 569,65</b> |

| <b>DEPENSES</b>  | <b>1998</b>         | <b>1999</b>         | <b>2000</b>         |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>I. Ristournes Régionales</b>  | 150 780,00          | 149 140,00          | 148 260,00          |
| <b>II. Publications</b>  |                     |                     |                     |
| - 6 Bulletins  | 272 460,00          | 249 273,49          | 289 547,94          |
| - 6 BGV  | 121 932,00          | 134 100,00          | 124 759,40          |
| - Nouvelles brochures<br>(y compris en coédition ou codiffusion)   | 118 038,72          | 69 578,86           | 147 421,78          |
| - Réédition de brochures   | 23 200,00           | 44 086,72           | 172 753,17          |
| <b>III. Vie de l'Association</b>   |                     |                     |                     |
| <b>1. Frais de fonctionnement</b>  |                     |                     |                     |
| • Impressions diverses : appels de cotisation ;<br>bulletins de vote, bulletins d'adhésion,<br>étiquettes, ...   | 56 697,80           | 54 207,40           | 80 161,47           |
| • Charges administratives : papiers à lettres,<br>enveloppes,...   | 66 296,18           | 92 288,48           | 71 570,05           |
| • Locaux : charges, chauffage, éclairage,<br>téléphone, assurances, impôts,...   | 169 291,51          | 199 839,42          | 169 545,20          |
| • Location : machine à affranchir,<br>photocopieuse, salles de réunions  | 46 116,85           | 54 357,99           | 47 227,89           |
| • Maintenance du matériel  | 26 309,54           | 37 946,09           | 39 250,95           |
| <b>2. Traitement des employés,<br/>cotisations et charges sociales</b>   | 417 655,40          | 530 216,39          | 474 410,92          |
| <b>3. Personnels extérieurs : honoraires</b>   | 48 037,00           | 38 900,00           | 52 993,50           |
| <b>4. Dons, libéralités et cadeaux</b>   | 4 578,55            | 7 890,91            | 4 500,00            |
| <b>5. Remboursement de frais :</b><br>Bureau, Comité, Commissions, Séminaire,<br>timbres, téléphone et frais divers<br>des responsables de l'association | 568 938,20          | 650 723,83          | 605 171,07          |
| <b>IV. Frais de port et de routage</b><br>(bulletins, BGV, brochures, vote, appels<br>de cotisation, circulaires)  | 208 894,89          | 201 629,31          | 248 422,68          |
| <b>V. Frais EVAPM</b>  | 54 561,62           | 193 536,00          | 53 021,24           |
| <b>VI. Charges exceptionnelles</b>   |                     |                     |                     |
| <b>1. Subvention et publicité</b>  | 2 500,00            | 5 000,00            | 15 000,00           |
| <b>2. Reversement abonnements jumelés<br/>et cotisation FEAPM</b>  | 26 110,93           | 23 278,05           | 28 661,00           |
| <b>3. Dotations aux amortissements</b>   | 135 423,68          | 152 247,78          | 154 588,66          |
| <b>4. Frais divers</b>   | 62 078,83           | 9 837,92            | 21 346,73           |
| <b>VII. Variation du stock</b>   | 141 968,00          | - 5 752,00          | -80 479,00          |
|  | <b>2 721 869,70</b> | <b>2 892 326,64</b> | <b>2 868 134,65</b> |

# BILAN AU 31/12/2000

| ACTIF                                  | Exercice 31.12.2000 |                   | Exercice 31.12.1999<br>Valeur nette | PASSIF                                      | Exercice 31.12.2000 | Exercice 31.12.1999 |
|--|---------------------|-------------------|-------------------------------------|---|---------------------|---------------------|
|  | Valeur brute        | Amort. prov.      |                                     |   |                     |                     |
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>                |                     |                   |                                     | <b>CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES</b>         |                     |                     |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES          |                     |                   |                                     | Reserves                                    | 4 617 877,44        | 4 509 765,42        |
| Immobiliations incorporelles           | 154 367,68          | 125 754,01        | 68 381,79                           | <b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE</b>               | <b>75 435,00</b>    | <b>108 112,02</b>   |
|  | <u>154 367,68</u>   | <u>125 754,01</u> | <u>68 381,79</u>                    | <b>SITUATION NETTE</b>                      | <b>4 693 312,44</b> | <b>4 617 877,44</b> |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES            |                     |                   |                                     | <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>               | <b>4 693 312,44</b> | <b>4 617 877,44</b> |
| Constructions                          | 1 483 984,62        | 733 808,98        | 847 750,65                          | <b>DETTES</b>                               |                     |                     |
| Autres immobilisations corporelles     | 750 000,00          | 260 128,77        | 504 871,23                          | <b>DETTES FINANCIÈRES</b>                   |                     | <b>27 687,61</b>    |
|  | 733 984,62          | 473 680,21        | 342 879,42                          | Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit |                     | 27 687,61           |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>          | <b>1 638 352,30</b> | <b>859 562,99</b> | <b>916 132,44</b>                   |   |                     |                     |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                 |                     |                   |                                     |   |                     |                     |
| <b>STOCKS</b>                          |                     |                   |                                     |   |                     |                     |
| Matières ou marchandises               | 827 719,00          |                   | <b>827 719,00</b>                   |   |                     |                     |
|  | 827 719,00          |                   | 747 240,00                          |   |                     |                     |
| <b>CRÉANCES</b>                        |                     |                   |                                     |   |                     |                     |
| Créances clients et copies rattachées  | 283 331,55          |                   | <b>283 331,55</b>                   |   |                     |                     |
| Autres créances d'exploitation         | 178 443,01          |                   | 178 433,01                          |   |                     |                     |
| Créances diverses                      | 72 918,92           |                   | 72 918,92                           |   |                     |                     |
|  | 31 979,62           |                   | 31 979,62                           |   |                     |                     |
| <b>Valeurs mobilières de placement</b> | <b>3 265 218,38</b> |                   | <b>3 265 218,38</b>                 |   |                     |                     |
| <b>DISPONIBILITÉS</b>                  |                     |                   |                                     |   |                     |                     |
| Banque - CCP - autres                  | 701 973,31          |                   | <b>703 984,91</b>                   |   |                     |                     |
| CAISSE                                 | 2 011,60            |                   | 2 011,60                            |   |                     |                     |
| <b>Charges constatées d'avance</b>     | <b>94 577,92</b>    |                   | <b>94 577,92</b>                    |   |                     |                     |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>           | <b>5 174 831,76</b> |                   | <b>5 174 831,76</b>                 |   |                     |                     |
| <b>TOTAL DU BILAN</b>                  | <b>6 813 184,06</b> | <b>859 562,99</b> | <b>5 953 621,07</b>                 | <b>PRODUITS CONSTATÉS</b>                   | <b>871 237,11</b>   | <b>822 931,03</b>   |
|  |                     |                   | <b>5 971 515,02</b>                 | <b>D'AVANCE</b>                             |                     |                     |
|  |                     |                   |                                     |   |                     |                     |
|  |                     |                   |                                     | <b>TOTAL DETTES</b>                         | <b>1 260 308,63</b> | <b>1 353 637,58</b> |
|  |                     |                   |                                     | <b>TOTAL BILAN</b>                          | <b>5 953 621,07</b> | <b>5 971 515,02</b> |

## COMMENTAIRES

Tous les résultats financiers sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2000. C'est le dernier rapport en francs.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2000 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

### **Côté Recettes :**

#### *I. Cotisations et abonnements*

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2000 qui est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2000 les cotisations perçues sont celles de l'année 2001 et non celles de l'année 2000.

#### *II. Publicité*

Cela correspond aux publicités parues dans les "bulletins verts" de 2000.

#### *III. Ventes de brochures*

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

Ce montant a augmenté. Nous diversifions les brochures proposées en mettant à notre catalogue des brochures en coédition ou codiffusion.

#### *IV. Produits financiers*

Nous plaçons notre argent en SICAV.

#### Mouvements en 2000 :

- achat de 1 SICAV Tresorys pour un montant de 288 451,97 F
- vente de 1 SICAV Tresorys pour un montant de 287 804,02 F
- achat de 17 SICAV Poste Première pour un montant de 753 081,86 F
- vente de 13 SICAV Poste Première pour un montant de 564 857,43 F
- aucun mouvement sur les SICAV MONEDEN (Banque Casden Banque Populaire).

Une plus value de 159 359,83 F a été constatée pour cette année.

#### *V. Prestations de service*

Le serveur 36 14 a été arrêté au 30 juin 1999.

Les frais d'envoi correspondent aux frais d'expédition des revues (bulletins verts et BGV) et des brochures.

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

#### VI. Souscription à "EVAPM"

Pas de test cette année.

#### VII. Produits exceptionnels

Les ristournes non versées (8 160 F cette année), calculées à partir des cotisations 1999, sont remises à la disposition de la trésorerie nationale (voir côté dépenses, § I).

Les autres produits exceptionnels correspondent à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des régularisations de factures antérieures à 2000, au montant des ristournes en brochures non utilisées par les régionales, à des versements pour des abonnements jumelés (1 423,98 F), à un versement pour des droits de photocopies d'articles du bulletin vert (274,76 F), à un versement du CNDP (3 405 F) suite à une convention signée le 20 janvier 1995 pour une base de données d'exercices niveau collège, ainsi qu'à une bourse (128 861,77 F) versée par la CEE pour des recherches sur des bases européennes communes d'évaluation (projet dans le cadre de l'European Mathematical Society).

### **Côté Dépenses :**

#### *I. Ristournes aux Régionales*

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures" et une somme versée après l'envoi durant l'année 2000 des comptes rendus financier et d'activité de la Régionale ainsi que l'état du stock de brochures.

Le montant de ces deux ristournes est voté, chaque année ( $n - 1$ ), au Comité de juin de l'année précédente ( $n - 1$ ) en même temps que les tarifs de cotisation de l'année correspondante ( $n$ ) (en 1995, 1996 et 1997 : 22 F en "liquide" et 20 F en "brochures" ; en 1998, 1999 et 2000 :  $900 + 200d + 20a$  en F et 20 F).

$d$  : nombre de départements constituant la Régionale

$a$  : nombre d'adhérents de la Régionale l'année  $n - 1$

En 2000, seuls 140 980 F (sur 149 140 F) ont été versés aux Régionales. Les Régionales d'Aix-Marseille et de Guadeloupe n'ont pas touché leur ristourne en "liquide" car elles n'ont pas envoyé les comptes rendus nécessaires.

Les sommes non versées aux Régionales (8 160 F, cette année) restent à la disposition du National (voir côté recettes, § VII).

La somme indiquée (148 260 F) correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2001. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2000, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2000 (voir préambule).

## II. Publications

Bulletin n° 426 : 6 400 exemplaires, 144 pages, 47 284,7 F ; n° 427 : 6 400 exemplaires, 128 pages, 42 341,50 F ; n° 428 (compte rendu des Journées de Gérardmer -octobre 1999-) : 6 000 exemplaires, 144 pages, 48 530,02 F ; n° 429 : 6 000 exemplaires, 128 pages, 40 288,91 F ; n° 430 : 6 000 exemplaires, 160 pages, 49 511 F ; n° 431 : 6 200 exemplaires, 160 pages (+ 8 pages index 2000), 61 591,81 F.

BGV n° 90 : 6 250 exemplaires, 20 pages, 19 500 F ; n° 91 : 6 500 exemplaires, 8 pages, 19 500 F ; n° 92 (inscription aux Journées Nationales 2000 -Nice-) : 6 050 exemplaires, 16 pages, 21 547,90 F ; n° 93 : 5 900 exemplaires, 16 pages, 19 500 F ; n° 94 : 6 000 exemplaires, 12 pages 20 274,50 F ; n° 95 : 6 200 exemplaires, 16 pages, 24 437 F.

Nouvelles brochures : il y en a eu 6 en 2000.

"Corrigés des épreuves de mathématiques de six concours 1998 et 1999 : CAPLP2 internes et externes, CAPES externes", 240 pages, 750 exemplaires, 26 593,50 F ; "Arithmétique : des résultats classiques par des moyens élémentaires", 122 pages, 1 250 exemplaires, 14 213,53 F ; "Les Statistiques dans les programmes de seconde à la rentrée 2000", 74 pages, 1 000 exemplaires, 10 066,75 F ; "Sujets BEP 2000 Mathématiques et Sciences", 188 pages, 300 exemplaires, 11 595 F ; "Corrigés des épreuves de mathématiques des concours 2000 : CA/PLP2 interne et externe, CAPES externe", 104 pages, 1 250 exemplaires, 15 544 F ; "Fichier Evariste Tome 2 : problèmes de tournois et rallye mathématiques", format A4, 78 pages, 3 000 exemplaires, 69 409 F (dont 1 000 exemplaires ont été revendus à ACL-Éditions pour 25 000 F).

Rédition de brochure : il y en a une en 2000.

Fichier Evariste Tome 1, format A4, 84 pages, 4 750 pages 101 577,50 F. 4 000 exemplaires ont été revendus à ACL-Éditions pour un montant de 113 200 F.

Nous avons aussi acheté 485 plaquettes "Galion thèmes" pour 21 575 F ; 72 brochures publiées par l'ADCS pour 4 986 F ; 50 brochures "Mathévasion" pour 1 884,96 F ; 450 brochures "tableur et mathématiques au collège" au CRDP de Versailles pour 24 750 F ; 58 jeux "Mathador" pour 8 652,71 F ; 50 brochures EXCEL CLASSE aux Éditions Archimède pour 4 007 F ; 10 "bases de données collège" au CNDP pour 2 590 F ; 30 exemplaires des actes de la "CIEAEM 50" 1999 à Math-Ecole (Suisse) pour 2 400 F.

De plus, comme tous les ans, il y a la brochure "Vote 2000" : 5 200 exemplaires, 18 420 F.

### *III. Vie de l'Association*

#### **1) Frais de fonctionnement**

Pour un meilleur fonctionnement du Bureau, plusieurs lignes téléphoniques (téléphone et/ou télécopie) chez des collègues sont payées directement par l'association.

#### **2) Traitement des employés**

Nous employons à Paris deux secrétaires à plein temps et une femme de ménage (5 h par semaine). Nous employons en plus une secrétaire à mi-temps à Besançon en rapport avec les tests EVAPM ; cette année, cette personne a été employée pendant cinq mois à plein temps dans le cadre du projet EMS (voir côté recettes § VII).

#### **3) Personnels extérieurs**

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de la secrétaire comptable, du paiement de l'indemnité forfaitaire d'hébergement et de restauration (1 700 F par mois) à l'objecteur de conscience, indemnité qui n'est plus remboursée par le Ministère de l'Education Nationale et du remboursement de ses frais de transport (carte orange : 4 593,50 F).

#### **4) Dons et libéralités**

C'est ce que nous versons comme indemnité de stage, pourboire et cadeaux.

#### **5) Remboursement de frais**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, la "nuit" est remboursée 280 F au lieu de 250 F (+ 12%) et le repas 75 F (tarif maintenu depuis 1991). Les frais de transport sont remboursés sur la base du tarif SNCF 2<sup>nd</sup>e classe.

### *IV. Frais de port et de routage*

Frais de routage et d'affranchissement du bulletin vert :

n° 426 : 17 353,76 F ; n° 427 : 13 742,92 F ; n° 428 : 15 871,87 F ;  
n° 429 : 13 667,42 F ; n° 430 : 16 750,92 F ; n° 431 : 17 502,58 F.

Frais d'affranchissement du BGV :

n° 90 : 7 346,72 F ; n° 91 : 6 678,38 F ; n° 92 : 6 400,43 F ; n° 93 :  
6 644,87 F ; n° 94 : 6 450,81 F ; n° 95 : 6 665,29 F :

Pour le bulletin vert le port comprend la manutention et les frais postaux.

Tandis que pour le BGV, les frais de port comprennent seulement les frais postaux ; les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression.

## V. Frais EVAPM

Ils correspondent aux frais de stockage et d'affranchissement des brochures EVAPM et à des remboursements de frais liés à l'étude faite par l'European Mathematical Society (voir côté recettes § VII).

## VI. Charges exceptionnelles

### 1) Subvention et publicité

Nous avons versé une subvention d'un montant de 5 000 F pour le congrès d'ICME au Japon en juillet 2000 et 10 000 F pour notre participation à la publication d'un encart dans le journal Le Monde en rapport avec l'enseignement des mathématiques.

### 2) Reversement abonnements jumelés et cotisation à la FEAPM

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (AFEF, APBG, APISP et UDP) et au montant de la cotisation (1 000 €) versée à la Fédération Européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques (voir rapport d'activité).

### 3) Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).

### 4) Frais divers

Cela correspond à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des créances irrécouvrables (certains établissements malgré une commande passée en bonne et due forme refusent ensuite de payer la facture) et à des frais bancaires (pour toucher les chèques venant de banques étrangères, la Banque de France, et souvent la banque étrangère, prélèvent une taxe).

#### VII. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2000) - valeur du stock initial (au 1/1/2000)

De nouvelles brochures ayant été achetées, il y a eu une augmentation du stock. La règle comptable prévoit de soustraire du montant des charges cette variation.

#### **Remarque :**

En 2000, le Ministère de l'Education Nationale n'a rien reversé pour rembourser la solde versée à l'objecteur de conscience mis à la disposition de l'Association. Pour l'exercice 2000, les indemnités versées à l'objecteur de conscience travaillant au local s'élèvent à 32 315,50 F, dont 24 993,50 F sont

à la charge de l'Association (voir côté dépenses § III 3). Ces sommes n'ont pas à figurer dans le rapport financier, mais interviennent bien sûr dans le bilan. Le Ministère de l'Education Nationale doit environ 25 000 F à l'Association, compte tenu des reliquats dus pour des années antérieures.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité le 10 mars 2001.

*Laurent BREITBACH et Françoise MAGNA*

## **IV - DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE**

1) L'action de l'A.P.M.E.P. mérite d'être reconnue pour tout ce qu'elle apporte en terme de réflexion, de formation et de propositions. Etre "reconnue d'utilité publique", lui assurerait une meilleure image et permettrait à ses adhérents et donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux.

Autorisez-vous l'A.P.M.E.P. à demander à être "reconnue d'utilité public" par l'Etat ?

2) De plus, le ministère de l'intérieur conseille : "Dans l'intérêt des associations, et pour faciliter l'examen des demandes de reconnaissance d'utilité publique, il est recommandé que l'assemblée générale délègue à deux de ses membres le droit de consentir les modifications aux statuts qui pourraient être demandées par l'administration ou le Conseil d'Etat."

Autorisez-vous Laurent Breitbach et Françoise Magna à être les deux délégués indiqués dans le texte ci-dessus ?

## V - RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 2000 (voir BGV n° 90 de février 2000 page 3), le quart du Comité National est à renouveler en 2001, soit la moitié des sièges nationaux.

Cette année, il y a 11 candidats pour 14 sièges à pourvoir.

Conformément à l'article 13 des statuts de l'Association, le Bureau a décidé de soutenir trois candidats. De même, il a procédé au tirage au sort pour l'ordre de présentation des candidats.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

### DÉCLARATION DE CANDIDATURE

#### **Bruno ALAPLANTIVE**

Collège Pierre Bayle, Pamiers (09)

Candidature soutenue par la Régionale de Toulouse

Adhérent depuis une quinzaine d'années, membre du comité de la Régionale de Toulouse depuis deux ans, j'ai eu l'opportunité de participer à la réunion de la commission collège de la Nationale, d'Octobre 2000.

Souscrivant à la politique de l'association, je souhaite contribuer à la vie de celle-ci par mon engagement dans cette commission ; tâchant ainsi de devenir vis à vis de l'APMEP le "consomm'acteur" que je demande d'être à mes élèves.

#### **Anne-Marie CAVALIER**

Collège Alain Savary, Saint-Mathieu de Treviers (34)

Candidature soutenue par la Régionale de Montpellier

Enseignante au collège après plusieurs années passées en lycée, je présente ma candidature avec le soutien de la Régionale de Montpellier aux élections du comité national de l'APMEP afin de participer plus activement à ses actions et en particulier pour l'obtention de 4 heures minimum d'enseignement des mathématiques dans toutes les classes du collège.

### **Marie-Annick JUHEL**

Collège Rennes (35)

Candidature soutenue par la Régionale de Rennes

Enseignante depuis une vingtaine d'années, adhérente à l'APMEP depuis ou presque, j'ai vu des réformes se succéder. Les mois et les années qui viennent en verront d'autres. Je suis en collège et c'est dans ce cadre que je pose ma candidature au comité national. Le collège bouge, des réformes profondes sont en cours, la population de collèges a fortement évolué, l'enseignement et l'enseignement des mathématiques en particulier ne peuvent plus se faire comme " avant ". Pourtant il faut, il faudra défendre l'idée qu'une culture mathématique est indispensable, qu'un enseignement de qualité et non au rabais est indispensable. Si la calculatrice et l'ordinateur ont fait leur entrée dans les classes et les cartables c'est bien, mais ils ne pourront remplacer la démonstration, ils ne pourront remplacer le plaisir que procure la recherche, ils ne pourront dire les mots utiles à la narration de recherche, ils ne pourront dire les mots du débat si enrichissant, en classe. L'APMEP et son comité ont toujours été présents dans les moments de réflexion. Je souhaite être présente parmi les interlocuteurs de nos dirigeants qui décideront demain.

### **Jean-François NOEL**

Lycée professionnel du Chablais, Thonon-les-Bains (74)

Candidature soutenue par le Bureau

Candidature soutenue par la Régionale de Grenoble

Je suis candidat aux élections du Comité 2001 pour :

- défendre et promouvoir l'enseignement des mathématiques aux élèves de LP qui ne deviendront pas des professionnels des mathématiques (et plus généralement des sciences) mais qui constitueront les techniciens et les artisans de demain ;
- assurer, et renforcer, la présence au Comité de professeurs de mathématiques du cycle professionnel.
- participer activement au fonctionnement de l'Association et notamment à son action envers l'évolution du métier de professeur de mathématiques.

### **Patricia YONNET**

Lycée Estiennes d'Orves, Nice (06)

Candidature soutenue par la Régionale de Nice

Membre de l'APMEP depuis les Journées de Guadeloupe, je suis depuis membre du bureau de ma Régionale (les Journées ne servent pas qu'à visiter du pays !). J'ai déjà été membre du Comité, représentante de ma Régionale de 94 à 98, mais depuis je n'ai pas chômé car la préparation des Journées 2000 et le déroulement en partie dans mon lycée m'ont pas mal occupée.

Depuis, j'ai donc l'impression d'avoir du temps pour m'investir de nouveau dans la politique de notre association, en particulier pour la défense des mathématiques tant dans les programmes que dans leur application du point de vue des horaires. C'est pour cela, entre autres, que je suis candidate au Comité.

### **Jean-François BERGEAUT**

Collège Louis Pasteur, LAVELANET (09)

Candidature soutenue par le Bureau

Candidature soutenue par la Régionale de Toulouse

Animateur I.R.E.M., enseignant dans un collège de Z.E.P. et à l'I.U.F.M. pour le premier degré, j'ai toujours puisé au sein de l'A.P.M.E.P. de précieuses ressources et des éléments de réflexion ; j'ai tiré cet enrichissement autant des lectures des différentes publications que des échanges lors des différentes manifestations comme les journées tant régionales que nationales. Je présente ma candidature au comité national afin de participer plus activement à ses réflexions et à ses propositions. Je souhaite que l'institution nous donne les moyens d'un véritable enseignement des mathématiques, réaliste et cohérent avec le cahier des charges qui nous est fixé. Je souhaite qu'au sein de notre association se poursuivent conjointement les réflexions de fond sur les formations du citoyen et du scientifique ainsi que les échanges pragmatiques sur les mises en œuvre dans nos classes. Echanger pour partager et s'enrichir, entre membres lors de nos rencontres, entre les régionales et le national, de la maternelle à l'université, telles sont quelques idées qui motivent ma candidature.

### **Luc SAVIGNEUX**

Lycée Jean Moulin, Pezenas (34)

**...Ce à quoi nous devons réfléchir, c'est à la façon de rapporter les mathématiques à la question fondamentale que je viens d'évoquer et à la façon de les rapporter au risque que j'ai souligné.** Maintenant que je reconnais dans l'acte d'éduquer un accompagnement vers l'éveil à une conscience, maintenant que je reconnais vouloir d'un enfant qu'il devienne une lucidité en mouvement, les apôtres des mathématiques ont-ils encore voix au chapitre ? Dans la perspective que j'ai tracée, les mathématiques ont-elles toujours quelque chose à nous dire ? Peuvent-elles épauler les enfants sur le difficile chemin de la reprise de soi par soi ? Peuvent-elles aider les adultes de demain à affronter la question cruciale du devenir de la recherche ?

C'est sans ambages que je réponds peut-être ! , à condition de ne pas transiger. Nous pourrions renouer avec la durée, l'effort et le sentiment du vide lorsque nous aurons nettoyé ou désencombré la classe de mathématiques, lorsque nous les aurons réorientées.

Ce que nous devons congédier, c'est tout ce **fatras-là** : les images, les machines, les logiciels et ces mathématiques qu'on "instrumentalise" et qu'on "déformalise". Tandis que nous convierons des mathématiques arides et que nous les relierons dans la classe à un discours, non pas critique, mais subversif. J'entends par subversif une sorte de retournement de la discipline ; sa réorientation en direction d'une philosophie perturbatrice, de la logique, du discours et du méta discours. Car pas plus que la technique ne peut penser la technique, la science ne peut penser la science. Et c'est ainsi que s'impose l'usage d'un méta point de vue à qui voudrait traiter de ces questions...

### **Christiane ZEHREN**

Lycée Masséna, Nice(06)

Candidature soutenue par le Bureau

Candidature soutenue par la Régionale de Nice

Le métier d'enseignant, de mathématiques notamment, devient de plus en plus difficile : publics nouveaux, dévalorisation de l'Ecole, de l'effort et des mathématiques, horaires constamment diminués, formation continue réduite à une peau de chagrin.

Face à ces réalités, je souhaite continuer à oeuvrer à l'APMEP pour que celle-ci, fidèle à son rôle de force de réflexion, de proposition, et, lorsqu'il y a lieu, d'active contestation, travaille à :

- Maintenir l'ambition toujours affirmée d'un enseignement de qualité pour tous, tout en poursuivant sa réflexion sur les contenus et les modalités d'un tel enseignement.
- Oeuvrer pour faire mieux percevoir au grand public le rôle formateur des mathématiques, pour tous et en dehors de tout aspect de sélection
- Lutter contre les diminutions d'horaires actuelles et pour une adéquation réaliste programmes-horaires.
- Réclamer, avec d'autres ou seule, une diminution du nombre d'heures de "cours" dans nos services, pour tenir compte à la fois des nouvelles tâches dont nous sommes dès maintenant chargés (réunions diverses, suivi des élèves...), de la nécessité d'une formation continue sur temps de travail, et de la diminution générale du temps de travail dont les enseignants ne sauraient être exclus.
- Continuer et approfondir sa réflexion sur :
  - de nouvelles façons de concevoir les programmes de mathématiques, mettant l'accent sur les "problématiques"
  - une évaluation, au bac notamment, en adéquation avec les objectifs de formation poursuivis.
- Prendre toute sa place, en toute indépendance et dans la mesure où cela peut permettre des avancées, dans le dialogue avec le Ministère (Groupe de confection des programmes, Inspection Générale, Directions, Cabinet et Ministre), en s'appuyant sur sa réflexion, les remontées des adhérents - via les Régionales, maillon indispensable de notre association, notamment- et aussi sur les capacités de mobilisation des professeurs de mathématiques,

indispensables, aujourd'hui comme hier, pour obtenir des résultats concrets.

Ayant pris en charge depuis juin 1998 le Bulletin de l'Association, sous la responsabilité du Président, je mettrai à profit, si je suis élue, ma participation en direct aux débats du Comité pour tenter de mieux répondre, dans le Bulletin, aux attentes des adhérents.

### **Josette FEURLY-REYNAUD**

Lycée Saint-Exupéry, Lyon (69)

Candidature soutenue par la Régionale de Lyon

Je suis très sensible aux évolutions récentes dans notre enseignement : changements de programmes, certes, mais aussi modifications des horaires, introduction de nouvelles structures, et émergences de nouvelles exigences de compétences pour les enseignants.

Il me semble que j'ai à travailler pour faire reconnaître à la fois la nécessité d'une cohérence globale des apprentissages en mathématiques, cohérence que chaque élève est en droit d'attendre tout au long de son cursus, et celle d'une formation continue de qualité pour les enseignants, pensée sur le long terme.

Je souhaite participer au Comité national pour travailler dans ce sens, en restant en interaction forte avec le terrain.

### **Jean-Philippe VANROYEN**

Lycée général et technique Baggio, Lille (59)

Candidature soutenue par la Régionale de Lille

Je suis professeur de mathématiques au lycée général et technique Baggio de Lille.

Auparavant, j'ai enseigné pendant huit ans au collège Albert Samain, établissement sensible à Roubaix.

Dans ce collège, je me suis investi dans la liaison CM2-6ème et ai eu de nombreux contacts avec les enseignants du primaire au travers de nombreux stages, visites et échanges.

J'ai constaté que l'APMEP est une association dynamique qui participe à l'organisation de nombreuses conférences et dont les publications sont sérieuses, instructives et riches d'enseignements.

Par la présente, je pose ma candidature en vue d'un siège au Comité national.

Je pense pouvoir contribuer au dynamisme et au développement de l'association par une implication réelle aussi bien au sein du Comité en participant à la définition de sa ligne politique, qu'à l'extérieur, en faisant connaître les nombreuses activités de l'association aux collègues.

Je suis animateur à l'IREM de Lille où je m'investis principalement dans deux domaines : l'étude des Eléments d'Euclide et surtout la programmation d'activités mathématiques (logiciel lilimath). J'anime d'ailleurs des stages de programmation d'activités mathématiques.

Comme l'a écrit Monsieur Belloeil, je pense également que l'apprentissage de techniques cal-

culatoires et de recettes ont pris une place trop importante dans l'enseignement des mathématiques, au détriment d'exercices de recherche qui nécessitent une compréhension réelle des outils utilisés. Certes, le temps nous est compté, et les élèves étant peu habitués à ce type d'exercices, il devient de plus en plus difficile de leur en proposer.

Sans doute faudrait-il réintroduire progressivement, et dès les premières classes du collège, ces exercices de recherche. C'est une question importante car on constate de plus en plus chez l'élève de nombreuses connaissances qu'il ne sait pas utiliser. J'ajoute que, programmant des activités mathématiques, je suis souvent confronté à l'arbitrage suivant : programmer une activité ni trop répétitive (mais quand même un peu car l'outil informatique est idéal pour ce genre d'exercices), ni trop difficile car alors l'élève reste devant son écran dix minutes sans rien faire.

J'espère avoir l'occasion de m'exprimer davantage lors de la réunion du mois de mai.

### **José MARIA**

Formation continue, Nice (06)

J'ai déjà été membre du Comité et du Bureau National, il y a une vingtaine d'années, lorsque j'étais professeur dans un lycée et animateur de l'I.R.E.M. à NICE.

A cette époque, **l'A.P.M.E.P. avait un rôle de pionnier** dans la Formation Professionnelle des adultes. Cette implication entre l'enseignement des mathématiques et la formation des adultes m'a amené à devenir Conseiller en Formation Continue.

J'occupe actuellement cette fonction au GRETA de NICE et de la COTE d'AZUR et je vous propose, si vous m'écrivez, de collaborer à une réflexion et un travail sur les échanges dynamiques qui pourraient **de nouveau** être développés entre la formation initiale et la formation continue.

Au moment où le Ministère parle de "**lycées des métiers**" et où la place de la formation continue est affirmée dans la perspective d'une "**formation tout au long de la vie**", il serait possible d'explorer parmi d'autres les pistes suivantes :

- Internet, Formation Ouverte à Distance, multimédia et mathématiques
- Bas niveaux de qualification et mathématiques
- Formations en alternance et rôle formatif de l'entreprise
- Validation des acquis professionnels
- Adhésion des contractuels des GRETA à l'A.P.M.E.P.
- Postes gagés, heures gagées ou heures supplémentaires

A bientôt, j'espère.